

Conseil d'administration du 21 juin 2006

Présidé par **Jean-Paul Huchon**, le Conseil d'administration du STIF vient de prendre diverses décisions concernant les transports franciliens.

L'augmentation moyenne des tarifs est limitée à l'inflation Le prix du Ticket t à l'unité reste stable

Conformément à l'engagement pris par Jean-Paul HUCHON avant son entrée en fonction comme Président du STIF, la hausse globale des tarifs des transports est limitée à l'inflation.

L'augmentation moyenne des titres de transport sera donc de 1,8% au 1^{er} juillet prochain. Elle sera modulée selon la nature des titres en faisant notamment bénéficier les forfaits banlieue – banlieue d'une augmentation plus modérée que ceux de la zone centrale, mieux desservie.

Quelques exemples de tarification (voir en annexe).

Les billets augmentent de 1,6% environ :

- le prix du Ticket t à l'unité est inchangé, 1,40 €. Celui du carnet de 10 Tickets t passe de 10,70 € à 10,90 €,
- le billet utilisable sur le réseau ferré de banlieue (SNCF Ile-de-France et RER hors Paris) augmente en moyenne de 1,8%.

La hausse moyenne de l'ensemble des forfaits de la gamme Orange, tous types de cartes confondus, s'établit à 1,92%. Celle des Cartes Orange banlieue-banlieue (ne comportant pas la zone 1) est limitée à 1,2%. Cela fait partie de la priorité affichée pour les transports banlieue-banlieue.

De nouveaux transports accessibles aux personnes handicapées

- Des transports spécialisés dans les Yvelines : PAM 78

Un service de transport à la demande, porte à porte, pour les personnes handicapées (PAM 78), va être mis en place dans les Yvelines. Le STIF délègue au département des Yvelines l'installation du centre de réservation et la gestion de ces transports spécialisés.

Effectué avec des véhicules adaptés, PAM 78 sera ouvert aux habitants des Yvelines titulaires d'une carte COTOREP 80%. La participation du STIF au fonctionnement de ce service sera de 1,5 M€ par an. Il devrait être opérationnel à l'automne 2006.

Décidé par le STIF et cofinancé par la Région Ile-de-France, le réseau de transports spécialisés pour personnes handicapées "PAM Ile-de-France" est progressivement mis en place par les départements dans toute l'Ile-de-France. Il fonctionne déjà à Paris depuis novembre 2003 (PAM) et dans le Val-de-Marne depuis avril 2005 (PAM 94 - Filival).

- **Un ascenseur en gare Saint-Michel Notre-Dame (RER B).**

L'installation d'un nouvel ascenseur à la gare Saint-Michel Notre-Dame (RER B) va désormais permettre à toutes les personnes à mobilité réduite dont les utilisateurs de fauteuil roulant, d'accéder en toute autonomie de la voirie (rue Xavier Privas) aux quais du RER B. La cabine sera vidéosurveillée. Un système de palette amovible implanté en tête de chaque quai, utilisable avec l'aide d'un agent RATP, permettra d'assurer l'accès aux trains. Le STIF finance cette opération à hauteur de 2,426 millions d'euros. Mise en service : mi 2008.

Des investissements importants sur 2 lignes "Mobilien" à Paris

- **La ligne 26** : sur 9,4 km, elle relie le Cours de Vincennes à la gare St -Lazare. La vitesse des bus aux heures de pointe varie actuellement de 10,5 à 7 km/h. Grâce à la réalisation de couloirs réservés, le gain de temps sur l'itinéraire sera de 13%. Le STIF décide de financer ces travaux à hauteur de 2,635 millions d'euros. La ligne sera accessible aux personnes handicapées sur tout le parcours. Mise en service : 2007.
- **La ligne 96** : sur 9 km, elle relie la porte des Lilas à la gare Montparnasse. La vitesse des bus aux heures de pointe est actuellement de 10 km/h. Les aménagements programmés (couloirs de bus notamment à contresens, réorganisation du stationnement, mise en sens unique de voiries...) vont réduire de 11% le temps de parcours. Le STIF décide de financer ces travaux à hauteur de 2,387 millions d'euros. Mise en service : 2007.

Menées en concertation avec les maires d'arrondissement, ces opérations ont été élaborées dans le souci de la sécurité des usagers, des piétons et des cyclistes ainsi que du maintien des activités commerciales riveraines.

Par ailleurs, à l'occasion de l'audition de Louis Gallois, PDG de la SNCF, le nouveau Conseil du STIF a pris acte d'une amélioration globale et récente en terme de régularité et a encouragé la SNCF à poursuivre ses efforts pour confirmer cette tendance sur toutes les lignes. Le STIF a rappelé qu'il maintiendra ses exigences de résultats satisfaisants et durables au bénéfice des Franciliens, notamment à la veille de la renégociation des contrats entre le STIF et les entreprises de transport. Le Conseil du STIF a également renouvelé ses exigences en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et sa préoccupation d'une amélioration réelle et urgente pour les réseaux RER et particulièrement le RER D.

Contact Presse

Marie-France Villedieu / marie-france.villedieu@stif-idf.fr Tel : 01 47 53 28 00

ANNEXE AU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 21 JUIN 2006

Tarifs des Cartes Orange et des abonnements carte solidarité transport

en euros

zones	Cartes Orange						abonnements CST			
	tarifs actuels			tarifs 01/07/2006			tarifs actuels		01/07/2006	
	COM	COH	CI	COM	COH	CI	CSTM	CSTH	CSTM	CSTH
1=2	51,50	15,70	520,30	52,50	16,00	530,20	25,75	7,85	26,25	8,00
1=3	68,10	20,80	687,50	69,50	21,20	701,80	34,05	10,40	34,75	10,60
1=4	84,40	25,70	852,50	86,10	26,30	870,10	42,20	12,85	43,05	13,15
1=5	101,30	30,90	1023,00	103,30	31,50	1042,80	50,65	15,45	51,65	15,75
1=6	114,10	34,80	1152,80	116,40	35,50	1175,90	57,05	17,40	58,20	17,75
1=7	127,10	38,80	1283,70	129,60	39,50	1309,00	63,55	19,40	64,80	19,75
1=8	139,90	42,70	1413,50	142,70	43,50	1441,00	69,95	21,35	71,35	21,75
2=3	49,00	14,90	495,00	49,60	15,10	500,50	24,50	7,45	24,80	7,55
2=4	63,20	19,30	638,00	64,00	19,50	646,80	31,60	9,65	32,00	9,75
2=5	76,30	23,30	771,10	77,20	23,50	779,90	38,15	11,65	38,60	11,75
2=6	87,10	26,60	880,00	88,10	26,90	889,90	43,55	13,30	44,05	13,45
2=7	99,80	30,40	1007,60	101,00	30,80	1019,70	49,90	15,20	50,50	15,40
2=8	109,60	33,40	1106,60	110,90	33,80	1119,80	54,80	16,70	55,45	16,90
3=4	47,60	14,50	480,70	48,20	14,70	487,30	23,80	7,25	24,10	7,35
3=5	60,00	18,30	606,10	60,70	18,50	612,70	30,00	9,15	30,35	9,25
3=6	70,00	21,30	707,30	70,80	21,60	715,00	35,00	10,65	35,40	10,80
3=7	81,10	24,70	819,50	82,10	25,00	829,40	40,55	12,35	41,05	12,50
3=8	92,60	28,20	935,00	93,70	28,60	946,00	46,30	14,10	46,85	14,30
4=5	47,40	14,40	478,50	48,00	14,60	485,10	23,70	7,20	24,00	7,30
4=6	53,80	16,40	543,40	54,40	16,60	548,90	26,90	8,20	27,20	8,30
4=7	62,30	19,00	629,20	63,00	19,20	635,80	31,15	9,50	31,50	9,60
4=8	72,30	22,00	730,40	73,20	22,30	739,20	36,15	11,00	36,60	11,15
5=6	46,70	14,20	471,90	47,30	14,40	477,40	23,35	7,10	23,65	7,20
5=7	52,80	16,10	533,50	53,40	16,30	539,00	26,40	8,05	26,70	8,15
5=8	60,00	18,30	606,10	60,70	18,50	612,70	30,00	9,15	30,35	9,25
6=7	46,60	14,20	470,80	47,20	14,40	476,30	23,30	7,10	23,60	7,20
6=8	52,00	15,90	524,70	52,60	16,00	531,30	26,00	7,95	26,30	8,00
7=8	46,60	14,20	470,80	47,20	14,40	476,30	23,30	7,10	23,60	7,20

Mobilis

Zones	Tarif actuels (en euros)	Tarif au 01/07/2006 (en euros)
1-2	5,40	5,50
1-3	7,15	7,30
1-4	9,00	9,15
1-5	12,10	12,30
1-6	15,35	15,60
1-7	16,90	17,20
1-8	18,40	18,70

Ticket jeunes week-end : tarif inchangé

Zones	Tarif au 01/07/2006 (en euros)
1-3	3.20 €
1-5	6.40 €
1-8	9.60 €
3-8	4.85 €

Forfaits touristiques : Paris visite. Tarifs applicables le 1^{er} novembre 2006

en euros

Zones	tarifs actuels				tarifs 01/07/2006			
	1 jour	2 jours	3 jours	5 jours	1 jour	2 jours	3 jours	5 jours
1-3	8,35	13,70	18,25	26,65	8,50	13,95	18,60	27,20
1-5	16,75	26,65	37,35	45,70	17,05	27,15	38,10	46,60
1-8	23,60	34,30	42,65	53,35	24,00	34,90	43,50	54,30